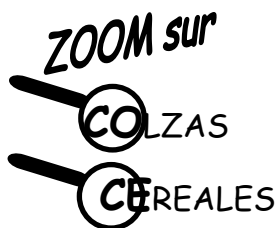


Info.pl@ine



N° 464 – 2 mai 2013 – 5 pages

Intervention sclérotinia

Fongicides

Prochain info.pl@ine le 15 Mai 2013

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : E boutons séparés à G2 10^{ères} siliques entre 2 et 4 cm)

✓ Sclérotinia : intervenir au stade optimal de traitement (stade G1)

Les colzas sont assez courts à floraison. Les projections de spores de sclérotinia toucheront d'autant plus facilement les pétales. Le temps très humide actuel est un facteur d'augmentation du risque, d'autant plus avec la remontée des températures annoncée.

Les références du SRAL ont toujours montré une meilleure efficacité d'une seule intervention fongicide bien positionnée, plutôt que 2 interventions encadrant la floraison.

Les premiers kits sclérotinia donnent des niveaux de contamination significatifs (> 30 %) des fleurs.

Quand et comment intervenir ?

Il y a deux situations à prendre en compte cette année : les parcelles à floraisons homogènes et celles ayant des plantes avec un décalage de floraison.

- Parcelle à floraison homogène : Le stade G1 est le stade optimal pour une bonne protection sclérotinia. Pour plus de détails, consulter Info.pl@ine n° 463.

- Parcelle à floraison non homogène : Beaucoup de parcelles présentent des irrégularités de floraison liées aux problèmes de levée, limaces et dégâts d'oiseaux. Sur ces parcelles, il est préférable d'encadrer le stade G1 avec deux fongicides espacés de 8-10 jours.

Quels fongicides ?

L'objectif principal est le sclérotinia et de profiter d'un arrière-effet sur l'oïdium si celui-ci prend le dessus par la suite en cas de conditions sèches (intérêt de la triazole).

➤ Stratégie à 1 fongicide : Intervention possible avec : JOAO 0,5 l (IFT : 0,71) ou PICTOR PRO 0,25 + SUNORG PRO 0,4 l (IFT : 1,07) ou PROSARO 0,8 l (IFT : 0,8).

➤ Stratégie à 2 fongicides :

- 1^{re} intervention proche de G1 pour la majorité de la parcelle : PICTOR PRO 0,2 kg + SUNORG PRO 0,2 l

- 2^e intervention 8-10 jours après une triazole (effet anti-oïdium) : JOAO 0,3 l

✓ Charançon des siliques

Les premiers charançons des siliques sont observés sur l'ensemble du département. Les dégâts liés aux larves de charançons des siliques sont peu dommageables mais les piqûres de ponte créent des ouvertures pour les cécidomyies dont les larves provoquent l'éclatement des siliques. Les premières parcelles arrivent au stade sensible.

➤ Les traitements ne doivent pas être systématiques. Bien vérifier la présence du ravageur. En général, un traitement de bordure suffit lorsqu'on compte 1 charançon pour 2 plantes. (Source CETIOM)

Reconnaître les stades de sensibilité du colza au charançon de la tige

Stade G2

Les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.



Stade G4

Les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.



Rappel réglementaire :

Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles/imidazoles sont interdits en période de floraison et de production d'exsudats.

L'arrêté du 7 avril 2010 exige, durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, de respecter un délai de 24 h entre l'application d'un produit de la famille des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, les pyréthrinoïdes doivent être obligatoirement appliqués en premier.

Seuls les insecticides dont l'autorisation de mise sur le marché comporte la « mention abeilles » peuvent être utilisés durant les périodes de floraison et de production des exsudats et en dehors des périodes de butinage.

➤ En pratique, pour réduire l'impact sur les abeilles, intervenir seulement si nécessaire, en toute fin de journée avec des températures fraîches < 13° C.

BLE (stade 1 à 3 nœuds pour les plus précoces)

✓ **Etat sanitaire : risque maladies faible dans l'ensemble**

Rouille jaune : risque plus élevé sur variété sensible et semis précoces. Une parcelle à Farmoutiers signale de la rouille jaune à ce jour en Seine-et-Marne (source BSV). La rouille jaune est sensible aux ultra-violets. La luminosité actuelle devrait réduire le risque. Surveiller les parcelles semées début octobre.

➤ Seuil de nuisibilité : dès la présence des premières pustules de rouille jaune dans la parcelle.

Oïdium : risque faible. Peu de parcelles présentent des symptômes sur feuille.

➤ Seuils de nuisibilité :

- Variétés sensibles: plus de 20 % des 3ème, 2ème ou 1ère feuilles atteintes à plus de 5 %.

- Autres variétés : plus de 50 % des 3ème, 2ème ou 1ère feuilles atteintes à plus 5 %.

Septoriose : risque faible à moyen. La maladie est à surveiller dès le stade 2 nœuds. Actuellement, sur les blés au stade de 2 nœuds, la maladie est présente sur les F4, voire F3 du moment, soit F6 et F5 définitives et dans 10% des parcelles, sur la F2 du moment (F4 définitive), soit sous le seuil de nuisibilité. Les pluies des derniers jours ont provoqué d'autres contaminations qui s'exprimeront dans 15-20 jours en fonction des températures. Ce sont ces nouvelles taches qui pourront contaminer les étages supérieurs.

➤ Seuil de nuisibilité de la septoriose au stade 2 nœuds :

- Variétés sensibles (Alixan, Trapez, Pakito, Aldric...) : 20 % des F2 du moment (= F4 définitive) présentent des symptômes de septoriose,

- Variétés peu sensibles (Arrezo, Barok, Hystar, Koreli...) : 50 % des F2 du moment présentent des symptômes.

➤ **Protection fongicides :**

Pour les parcelles ayant atteint le stade 2 nœuds et où la présence de septoriose est observée, il est possible de réaliser le premier fongicide.

➤ Exemple de produits : CHEROKEE 0,8 à 1,0 l/ha ou OPUS NEW 0,5 l/ha + Prochloraze 300 g.

En cas de rouille jaune, OPUS NEW 0,9 l/ha + Prochloraze 300 g. On privilégiera les SDHI pour la dernière feuille étalée.

ORGE d'HIVER - ESCOURGEON (stade : 2 nœuds à Dernière feuille pointante)

✓ **Etat sanitaire**

La pression helminthosporiose et rhynchosporiose est plus forte que la semaine dernière avec présence sur l'avant-dernière feuille du moment. L'avancée des stades limite un peu la pression sur les étages foliaires supérieurs.

➤ Attendre la sortie complète de la dernière feuille pour appliquer le dernier fongicide.

➤ Produits utilisables : ADEXAR 0,6 l/ha ou FANDANGO S 0,9 ou MADISON 0,5 ou VIVERDA 0,85

POIS de PRINTEMPS (stade : de 1 à 6 feuilles)

✓ Ravageurs

- **Thrips** : fin du risque, la quasi-totalité des parcelles a dépassé le stade de sensibilité de 1 feuille.

- **Sitones** : elles sont présentes dans les $\frac{2}{3}$ des parcelles avec des dégâts sur plante allant de 1 à 5 morsures par plante (source BSV). Le risque reste moyen, surveillez vos parcelles de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

➤ Seuil d'intervention : 5-10 encoches au total sur les premières feuilles

➤ Produits utilisables : DECIS PROTECH 0,42 l/ha ; DUCAT 0,3 l/ha ; KARATE XPRESS 0,125 l/ha...

FEVEROLE de PRINTEMPS (stade : 1 à 5 feuilles)

✓ Sitones

Les féveroles avancent en stade et les morsures ne sont pas toujours visibles sur tous les étages foliaires. Leur nuisibilité n'est pas démontrée sur féveroles. Une intervention déstabilisera les auxiliaires, laissant de la place pour les pucerons noirs d'ici quelques semaines.

➤ Seuil d'intervention : toutes les plantes avec plusieurs encoches jusqu'au stade 5-6 feuilles.

MAIS (stade : germination à 2 feuilles)

✓ Désherbage de post-levée

En fonction de la stratégie adoptée sur les parcelles, les traitements de post-levée complètent le programme de prélevée ou font suite à une impasse du passage de prélevée.

Toutefois, avant d'intervenir sur adventices levées après une application de prélevée, il faut surveiller l'évolution des mauvaises herbes. La réactivation (destruction des adventices levées à la suite de la mise en solution des substances actives herbicides par la pluie) peut contrôler une flore annuelle levée. Plusieurs éléments sont nécessaires pour que la réactivation soit efficace : l'épisode pluvieux doit être d'au moins 10 mm ; il doit intervenir de préférence dans les 15 jours après l'application, les adventices levées et notamment les graminées ne doivent pas être au-delà du stade 3-4 feuilles.

1- Prélevée suivi d'un post-levée

Flore	Pré levée	Post 3-4 feuilles	Coût indic €/ha	IFT
Flore mixte graminées + dicots	ADENGO 2 l ou ADENGO 1,5 l + DUAL GOLD 0,9 l ou ADENGO 1,5 l + TROPHEE 2 l	CALLISTO 0,3 à 0,5 l + MILAGRO 0,3 à 0,5 l = ELUMIS 0,4 à 0,7 l	45 à 65	0,78 à 1,4
Flore mixte + dicots difficiles (renouées des oiseaux)	TROPHEE* 3-4 l ou DUAL GOLD 1,8 l ou CAMIX 2 l	CALLISTO 0,3 à 0,5 l + MILAGRO 0,3 à 0,5 l + PEAK 6 à 10 g = ELUMIS 0,4 à 0,7 l + PEAK 6 à 10 g ou CALLISTO 0,5 à 0,75 l + BANVEL 4S 0,4 l	55 à 75	1,08 à 2,1

Précision : TROPHEE : efficace sur ray-grass.

2- Tout en post-levée

L'avantage de la post-levée est de traiter à vue. Il est alors possible de choisir le produit et de moduler les doses en fonction de la flore présente.

Intervenir sur des adventices jeunes. Mais, un seul passage n'est généralement pas suffisant.

Les produits utilisés dans ces programmes sont des produits à large spectre antigraminées et antidiocotes.

Programme en 2 passages :

Flore	Post 2-3 feuilles	Post 4-6 feuilles	Coût indic. €/ha	IFT
Flore complexe	MILAGRO 0,3-0,5 l + AUXO 0,3-0,5 l ou CALLISTO 0,3-0,5 l + MILAGRO 0,3-0,5 l + PEAK 6g (ou + EMBLEM 0,5 kg, ou + CASPER 0,2 kg, ou + BASAGRAN SG 0,7 kg)	MILAGRO 0,3-0,5 l + AUXO 0,3-0,5 l ou CALLISTO 0,3-0,5 l + MILAGRO 0,3-0,5 l + PEAK 6g (ou + EMBLEM 0,5 kg, ou + CASPER 0,1 kg, ou + BASAGRAN SG 0,7 kg)	55 à 90	1,3 à 2,54
Flore mixte + vivaces	CALLISTO 0,3-0,5 l + MILAGRO 0,3-0,5 l + BANVEL 4S 0,4 l (ou + CASPER* 0,1 - 0,2 kg, ou + KART 0,9 l, ou + CONQUERANT 0,2 l)	CALLISTO 0,3-0,5 l/ha + MILAGRO 0,3-0,5 l + BANVEL 4S 0,2 l (ou + CASPER 0,1 - 0,2 kg, ou + KART 0,3 - 0,4 l, ou + CONQUERANT 0,2 l)	60 à 90	1,3 à 1,73
Forte pression graminées	CALLISTO 0,3-0,5 l + MILAGRO 0,3-0,5 l ou MIKADO 0,4 l + EQUIP 0,8 l	CALLISTO 0,3-0,5 l + MILAGRO 0,3-0,5 l ou MIKADO 0,4 l + EQUIP 0,8 l	50 à 65	0,95 à 1,08

Si la flore présente est composée exclusivement de dicotes, utiliser des produits à base de bentazone (BASAGRAN) ou de bromoxynil ester (EMBLEM) plus efficaces sur mercuriales.

3- Le contrôle des vivaces

Les produits utilisés pour lutter contre les vivaces sont en général peu sélectifs et nécessitent des précautions particulières d'emploi. Voici quelques exemples :

Produits, doses et caractéristiques	Spectre	Coût €/ha	IFT
BANVEL 4S , 0,6 l/ha, ZNT 5 m, DAR 3 jours (dicamba 480 g/l)	Liserons des haies, liserons des champs, jeunes chardons.	28	1
LONTREL 100 , 1 à 1,25 l/ha ZNT 5 m, DAR 100 j (chlorypyralid 100 g/l)	Chardons, laiterons, gesce.	50 à 70	1
KART 1,2 l/ha ZNT 5 m, DAR 90 j (100 g/l de fluroxypyr + 1 g/l de florasulame)	Liserons des haies, liserons des champs.	23	1

Cas particulier des repousses de pommes de terre : l'association CALLISTO 0,5 l/ha + KART 0,9 l/ha donne de bons résultats (sur grosses pommes de terre ré-intervenir avec CALLISTO 0,5 l/ha + KART 0,3 l/ha).

Méthodes alternatives : Il est possible d'introduire des outils de désherbage mécanique dans une stratégie de désherbage du maïs. Plusieurs solutions peuvent être utilisées. La première consiste à remplacer le deuxième herbicide en post-levée par un passage ou deux de bineuse selon les conditions de l'année. La deuxième solution peut être l'utilisation d'une désherbineuse, association de désherbage chimique sur le rang et binage sur l'inter-rang. Avec cette stratégie, un passage à 2-3 feuilles du maïs puis à 4-6 feuilles est possible. Au-delà du stade 6-8 feuilles, attention à l'effet « parapluie » du maïs qui pourrait baisser les efficacités du désherbage sur le rang. Il est également important de faire attention à la concordance des conditions d'utilisation entre le binage (sol sec) et l'herbicide (sol frais).

Ces conseils sont basés sur les observations de début de semaine effectuées par les conseillers du pôle agronomie-environnement de la Chambre d'Agriculture 77 et celles du réseau du bulletin de santé du végétal Ile-de-France n° 10 du 30 avril 2013. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du département de Seine-et-Marne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine n° 440 à n° 447 ou sur le site e-phy du ministère de l'agriculture. <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>. Lire attentivement l'étiquette des produits utilisés.

LUTTE CONTRE LES CAMPAGNOLS DES CHAMPS (source Fredon)

Le campagnol des champs (*Microtus arvalis*) a occasionné à l'automne 2011 et au printemps 2012, dans certains secteurs de la région Ile-de-France, des dégâts importants dans de nombreuses parcelles. Concernant ce ravageur, la situation, depuis l'automne 2012, a été globalement plus calme même si des foyers sont restés actifs.

Le contexte de lutte contre ce nuisible pourrait évoluer puisqu'un projet d'arrêté national relatif au « contrôle des populations de campagnols et de mulots nuisibles aux cultures, ainsi qu'aux conditions d'emploi des produits contenant de la bromadiolone » est en cours de finalisation.

Dans cet arrêté, la mise à disposition de bromadiolone (anticoagulant) pour un usage professionnel campagnols des champs serait possible sous réserve du respect de certaines conditions parmi lesquelles :

- L'obligation de la mise en place d'un réseau de surveillance des populations de campagnols à la parcelle ;
- La distribution des appâts à base de bromadiolone par la Fredon Ile-de-France (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

Des réunions de formation sur la gestion de la problématique campagnol des champs seront mises en place fin 2013. Les dates et lieux de formation seront communiqués ultérieurement.

Nous vous joignons en pièce jointe, l'enquête à remplir par ceux d'entre vous qui sont concernés par cette problématique, afin d'avoir un état des lieux précis des populations dans la région.

Cette enquête est à retourner par mail à j.burel@fredonidf.com

FORMATION AU LOGICIEL

La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne vous propose **une formation de 2 jours** pour être autonome dans l'utilisation de l'outil web **Mes p@rnelles**. L'objectif est de comprendre les différents modules de **Mes p@rnelles** (cartographie, saisies des interventions culturales, plan de fumure, référentiel phytosanitaire, édition des documents réglementaires, indicateurs économiques et environnementaux...) et maîtriser leur fonctionnement.

La formation se déroulera **jeudi 30 mai** et **mardi 11 juin 2013** au CFPPA du Lycée de Bougainville à Briec-Comte-Robert. **Le bulletin d'inscription est à remplir et à retourner avant le 15 mai 2013.**






De la sécurité
à la performance

Contact :
Aude Gérard
 418 rue Aristide Briand
 77350 LE-MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75 - 06 24 99 43 59
Email : mesparcelles@seine-et-marne.chambagri.fr

www.mesparcelles.fr




**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
 CHAMBRE D'AGRICULTURE
 SEINE-ET-MARNE




**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
 CHAMBRE D'AGRICULTURE
 SEINE-ET-MARNE


L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement
 Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
 E-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
 avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**



SEINE-MARNE
LE DÉPARTEMENT





Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
 Direction Générale de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation
 Sous la coordination de la Direction de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation